L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des traies de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Pedersen

Vente pour Effectuer un Partage.

Jeudi, 16 février 1905.

Propriété de Valeur

Centre Commercial.

132 RUE CARONDELET,

Entre les rues Canal et Commune, lieu borné par la rue St-Charles.

Aussi Propriétés rue du Camp, Près du Site de la Nouvelle Poste.

EN VERTU d'un décret en partage dans le procès d'Elen A. Gilmore et als vs Thomas F. Gilmore et als, No 72,558—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, LUNDI, le 16 février 1905, à midi, des propriétés ci-après décrites, aux termes et conditions ci-dessous mentionnées, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Canal et Commune, désigné comme lot No 7, sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 10 février 1841, et annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire, le 12 février 1841, d'après lequel dit lot mesurant en mesure anglaise vingt pieds et dix pouces de face à la rue Carondelet, sur cent pieds et deux pouces de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No six, cent pieds et sept lignes sur la ligne du lot No huit et dix huit pieds et trois pouces de largeur dans le fond, lequel fait face sur une allée trente pieds deux pouces et quatre lignes de large et a son ouverture sur la rue Commune et trente pieds de largeur sur l'isane du fond laquelle allée est sujette à un usage commun du lot No sept et aux lots Nos six et huit inférieurement.

Les améliorations consistant en un magasin en briques à trois étages, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906, loue $200 par mois.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., appartenant ou dépendant de cela, situé dans le faubourg Ste Marie maintenant Premier District de cette ville étant le lot No trente de l'îlet bornée par les rues Camp, Julie, St. Charles et Gérard, mesurant vingt sept pieds de face à la rue Camp par cent quarante neuf pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, faisant face dans le fond du lot Church, le tout en mesure américaine, d'après un plan fait par Louis Bringier, voyer général, daté le 19 janvier 1836 et déposé au rétrait de H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistant en une grande résidence en briques à trois étages, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1905 louée $50 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Delord ou Duplantier de cette ville, ayant en mesure française soixante pieds de face à la rue du Camp sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot de terre est désigné par le numéro Dix sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer de cette ville, le 12 août 1819 et annexé à un acte passé pardevant Philippe Pedesclaux, ancien notaire, date le 19 novembre 1820.

Les améliorations consistent en un magasin double en briques, à deux étages et résidence occupée sur un côté par H. Simon, épicier, à un loyer de $30 par mois, et sur l'autre côté par B. Namias, marchand de fruits, à $25 par mois.

4° Un certain lot de terre contigu à la propriété ci-dessus décrite, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Camp, Delord, St Charles et Calliope, dans le premier district de cette ville, et mesurant vingt et un pieds quatre et cinq pouces plus ou moins de face à ladite rue du Camp sur une profondeur de cent vingt pieds plus ou moins, mesure américaine, ledit lot étant compris dans une plus grande portion de terre désignée par un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 12 août 1819, comme le No 9, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, le 9 novembre 1820.

Les améliorations consistant en un grand magasin en briques à deux étages et résidence occupée par F. Hahn, marquetier, etc., à un loyer mensuel de $45 par mois.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par ligne de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les propriétés respectives vendues, les dits billets devant rapporter huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, et intérêt conventionnelle audit taux de loyer jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir la clause de cinq pour cent honoraires d'avocat sur les montants des dits billets et intérêt en cas de non paiement à l'échéance. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 et de 1905 pour 1905 en plus en déduit de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du montant de la vente au comptant de l'adjudication; la propriété devant être assurée pour sa valeur et les polices d'assurance devant être transférées aux vendeurs en billets hypothécaires et les clauses ordinaires de sécurité. Les actes de ventes devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant James J. Wolfe notaire.

Les plans des propriétés ci-dessus peuvent être vus à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne et tous renseignements seront fournis avec plaisir par Morgan et Pedersen, agents de Propriétés Foncières et Encanteurs 331, rue Carondelet.

WILL. J. MORGAN, Encanteur.

15 jan—15 22 29 — fév 5 12 14 16

Succession d'Elizabeth Kloesterman, défunte femme de John H. Strobel.

No 74,818—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division O.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, daté le 12 janvier 1905, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique le 21 février 1905, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne.

1° 1119 et 1121 rue Toure,

Une certaine portion de terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet No 388, borné par les rues Toure (maintenant Union), François, et Claude et Marais, laquelle dite portion de terre fait une partie du lot No 210 dans l'îlet No 19, sur un plan original du fond du faubourg Marigny et laquelle dite portion de terre est marquée par la lettre D, sur un certificat d'arpentage de J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville le 24 juin 1892, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Toure, par 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, le côté 1119 contenant une cuisine extra, dans chaque cour se trouve hangar, citerne etc.

2° Nos 616 et 618 rue Galvez. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro 13, dans l'îlet No 517 borné par les rues S. Galvez, Perdido, Peydras et S. Johnson, sur un devis annexé à un acte passé le 1er mai 1876 par devant O. Morel, ancien notaire en cette ville, d'après lequel devis ledit lot mesurant trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoise, contenant trois chambres de chaque côté, et cuisine, dans la cour se trouve un grand hangar, citerne, etc.

Termes et conditions de la vente— Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou en un et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets du dit acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et l'on de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer ci-dessus du montant de cette enchère tous les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1905. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Jules B. Habana, notaire.

Les plans sont à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne

15 jan—15 22 29—fév 5 12 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ENCOIGNURE ROYALE ET LISARDI.

JOSEPH PAYSSE VS Mme SAMUEL HUGHES.

No 74,033. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—

MERCREDI, le 15 février 1905, à midi, à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 3 janvier 1905, ledit jugement signé en plaine Cour le 10 janvier 1905, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Dauphine, Forstall et Lizardi, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9 de l'îlet No 8 les dits lots mesurant, à savoir: le lot No 9 formant l'encoignure Royale et Lizardi mesure 28 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Royale par 122 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lizardi, les lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 26 pieds, 7 lignes de face à la rue Royale par une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent un cottage ayant 5 chambres, hangar, puits et citerne, désignée par le No 708 rue Lizardi.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a à un crédit d'un an garanti par hypothèque spéciale sur ladite propriété la balance du crédit devant porter intérêt à 5 0|0 par an à partir de la date d'adjudication jusqu'à paiement, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Le montant du crédit devra être garanti par toutes les clauses de garanties usuelles et habituelles. L'acquéreur devra déposer 20 0|0 du prix de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir son achat. Acte de vente pardevant Robert Legier notaire public, aux frais des acquéreurs.

E. J. Meral, Walter L. Gleason avocats.

15 jan—15 22 29- fév 5 12 15

Spear, Escoffier & Spear.

POSITIVEMENT PAS DE LIMITE.

922 Avenue de l'Esplanade,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Entourée par les jolies résidences de nos citoyens les plus considérés, écoles, marchés, cars, et tous les autres agréments à proximité, et à seulement vingt minutes de marche de la rue du Canal.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Encanteurs — Bureau No 802 rue Perdido—

MERCREDI, 25 JANVIER,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, au dernier et plus haut enchérisseur, pour ce que cela rapportera, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Dauphine, Bourgogne et Gravier, commençant à une distance de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes de l'avenue Esplanade et de la rue Dauphine, et mesurant 48 pieds, 1 pouce et 4 lignes de face à l'avenue Esplanade, 48 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond, 107 pieds, 6 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Bourgogne, et 107 pieds, 6 pouces, 4 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Dauphine.

Les améliorations comprennent une des plus élégantes résidence en bois à deux étages ayant un rez de chaussée, salons à arche, vestibule, salle à manger, cuisine, office avec égout et lieu d'aisance; les dépendances sont attachées à la maison principale avec deux chambres. Au premier étage deux grandes chambres à coucher, vestibule et chambre à bain, et 3 chambres et lieux d'aisance dans le fond, la mansarde et la bâtisse du fond contenant une chambre, le troisième étage en mansarde a une grande et deux petites chambres.

Termes et conditions— Une moitié ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs, portant 7 0|0 par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spécial et privilège du vendeur, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets. L'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles ordinaires dans l'acte de vente. L'acquéreur devant assumer le paiement du dépôt en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1904 et 1905 et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

P. S.—SOUVENEZ-VOUS QU'IL N'Y A ABSOLUMENT AUCUNE LIMITE. ARRIVEZ A LA VENTE ET OBTENEZ UN BARGAIN.

8 jan—8 15 22 à date

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

818 et 820 avenue St-Roch.

Cinq chambres et citerne de chaque côté, à louer, JEUDI, le 26 janvier 1905.

Succession d'Ovide C. Bisadis.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur — Bureau, No 732 rue Carondelet. A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, à la dernière descente en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 73,406 dans l'affaire de la succession d'Ovide C. Bisadis, daté le 20 décembre 1904, à l'enchère publique il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du lot de terre désigné par le No 197, sur un plan dudit faubourg, ledit morceau de terre mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Pedro, maintenant avenue St Roch entre les rues Grandpré-bonnes, maintenant Dauphine et Crapo, maintenant rue Bourgogne, et borne par la rue Espagne, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné sur un côté par les lots Nos 189 et 190, et sur l'autre côté et sur la ligne du fond par la portion restante du lot No 197.

Les améliorations consistent en un cottage double comme comme les Nos 818 et 820 avenue St Roch, contenant 5 chambres et citerne de chaque côté, rapportant un loyer mensuel de $21.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. A. Wenck, avocat.

25 déc - 25—jan 1 8 15 22 26

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Elizabeth Kloesterman, femme décédée de John H. Strobel.

No 74,818—Cour Civile de District, Division O.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 janvier 1905, et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le 1er février 1905, à 11 heures a. m., à la résidence Nos 1119 et 1121 rue Toure, la propriété ci-après décrite

1 lit Victoria et literie, 1 armoire avec double portes à miroir, 1 toilette, avec dessus en marbre, 1 lavabo avec dessus en marbre, 1 berceuse, 1 pendule, 4 chaises de chambre à coucher, 1 dressoir, 1 table à manger avec allonges, 1 sofa lit de repos, 1 petite table et 6 chaises.

Conditions—Comptant.

WILL. J. MORGAN, Encanteur 331 rue Carondelet.

22 jan—22 29 — fév 1

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Sites attrayants pour bâtir,

Faisant face aux rues Florida et Mazepas entre les rues Crète et Swamp et

Un joli cottage et grand lot à l'encoignure des rues Florida et Crète.

Léopold Nolt et al. versus Emile Rieger, un absent

No 74,732—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 836 rue Carondelet. JEUDI, le 9 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 4 décembre 1904 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet 497, borné par les rues Marais Bourbon, Urquhart et Touro, désigné par le No un sur un devis par George De Armas, député voyer de ville, daté le 29 novembre 1874 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot formant une partie d'un grand lot désigné par la lettre E sur un devis par C. V. Labarre, le 28 septembre 1868, annexé à un acte passé pardevant E. A. Brunet, ancien notaire, le 25 septembre 1868.

Les améliorations comprenant un joli cottage double, confortablement distribué, connu comme les Nos 1909 1911 rue Marais, rapportant de jolis revenus, invariablement occupés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. G. Eustis, notaire, un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

5 jan—5 8 15 22 29—fév 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Joli cottage double, 1909 et 1911 rue Marais, près de la rue Touro.

La veuve M. W. Flespoller, tuteur naturel de Mary Lilian et Adeline Flespoller, mineurs.

No 74,048 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 836 rue Carondelet. JEUDI, le 9 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 6 janvier 1905, lu et pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet 497, borné par les rues Marais Bourbon, Urquhart et Touro, désigné par le No un sur un devis par George De Armas, député voyer de ville, daté le 29 novembre 1874 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot formant une partie d'un grand lot désigné par la lettre E sur un devis par C. V. Labarre, le 28 septembre 1868, annexé à un acte passé pardevant E. A. Brunet, ancien notaire, le 25 septembre 1868.

Les améliorations comprenant un joli cottage double, confortablement distribué, connu comme les Nos 1909 1911 rue Marais, rapportant de jolis revenus, invariablement occupés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, et faisant un dépôt comptant de vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Edward P. Cousin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Peter G. Riddell, avocat.

15 jan—15 22 29 — fév 5 12 16

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Leda Geuths.

No 73,524—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, le 14 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 janvier 1905, et signé le 10 janvier 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 174, borné par les rues Feydrau, Camp, North et Church (autrefois St-Francis), mesurant environ 150 pieds de face sur chacune des dites rues.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en sus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 janv—14 15 22 29—fév 5 12 14

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, Nos 1527-29 rue Bourbon. Maison Triple, Nos 1636 38-40 rue Bourbon. Cottage Simple, No 1756 rue N. Remparts. Rangée Triple, Nos 1758 60 62 Rue N. Remparts

A l'Encan, MARDI le 28 février 1905 à Midi, à la Bourse, 311 rue Baronne.

Toutes ces propriétés se louent régulièrement et feront un placement No 1 pour un acquéreur de moyens limités.

NOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 18 janvier 1905, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 28 février 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, dans l'affaire de la succession de Jeanne Claude Gallet, dossier No 74,943 la propriété donc être ci-après décrite

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon (autrefois Bagatelle), Dauphine (autrefois Grande Hommes), Bourgogne (autrefois Crapo) et Touro (autrefois Union) le dit lot mesurant soixante pieds de face à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), sur une profondeur de trente pieds, et les améliorations sont connues par les Nos municipaux 1527—29 rue Bourbon.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Romparts (autrefois Bomparts), St Antoine (Bourgogne (autrefois Crapo) et Kerlerec, ledit lot de terre mesurant en (mesure américaine) soixante sept pieds neuf pouces de face à la rue Nord Romparts (autrefois Remparts) sur soixante pieds de profondeur et façade la rue St Antoine, et les améliorations sont connues par les Nos municipaux 1756 et 1758, 1760 et 1762 rue Nord Romparts, devant être vendues séparément.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Romparts (autrefois Remparts), Bourbon (autrefois Bagatelle), Bourgogne (autrefois Crapo) et St. Antoine, lequel dit lot de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Nord Romparts sur une profondeur et façade de soixante pieds à la rue Bourbon et les améliorations sont connues par les Nos municipaux 1536, 1538 et 1540 rue Bourbon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance devant être payée en un et deux ans en montant égaux, la portion de crédit étant représentée par des billets des acquéreurs, portant sept pour cent d'intérêt par an, payables annuellement et devant être garantis par ligne de vendeur sur la propriété, le transfert de la police d'assurance, et par une stipulation pour dix pour cent (10 0|0) honoraires d'avocat en cas de défaut de paiement, et toutes les clauses nécessaires propres et usuelles de sécurité. Les actes de ventes devant être exécutés par F. D. Charbonnet, notaire de cette paroisse, aux frais des acquéreurs respectifs; lesdits acquéreurs seront tenus payer les taxes pour l'année 1905 aussi bien que les frais de l'acte et de déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication avec

BERNARD TITCHE, Esq. Avocat.

J. L. ONORATO Encanteur.

22 jan—22 29 - fév 5 12 19 26 28 Bureau 802 rue Baronne.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT A L'ENCAN!!

LA RANGÉE DE QUATRE RESIDENCES, Nos 2037-39 31-33 Rue Rousseau, cette Quatrième, il sera vendu à l'Enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne, MARDI, le 14 FEVRIER 1905, à MIDI

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON.

No 74,241—DIVISION K—COUR CIVILE DE DISTRICT PAROISSE D'ORLEANS.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division K, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 14 février 1905, à midi la propriété ci-après—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, de l'îlet No 11 maintenant 410 borné par les rues Rousseau, Quatrième et St Thomas (autrefois Fabron) mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32 de face à la rue Rousseau sur 118 10' de profondeur et façade à la rue Quatrième, et le lot No 2, 31 9 de face à la rue Rousseau sur 118 10' de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme les Nos 2027—29—31—33 rue Rousseau.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option du acquéreur, et la balance s'il y en a à un an ou en un et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an devant être garanti avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 et 1905 devant être payées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs l'assurance devant être payée en cas de feu aux porteurs des billets devant être fournis par les acquéreurs en renantissant de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO

Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 20 rue Baronne

P. A. Dicros, avocat.

F. D. Charbonnet, notaire.

13 janv—13 15 22 29—fév 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, 1108-10 RUE ST-PHILIPPE,

Bagues en Diamants et Rubis, Bracelets en Or, Boucles d'Oreilles et Autre Bijouterie.

A l'Encan, MARDI le 14 FEVRIER 1905 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans ledit ordre daté et signé le 11 janvier 1905, et adressé à J. L. Onorato Encanteur dans l'affaire de la succession de Laure Lange Demner No 74,569 je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 14 février 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière et mobilière, ci après

La moitié indivise d'intérêt dans un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dumaine, St-Claude et Romparts, et désigné par le No 113, mesurant en mesure française 30 pieds plus ou moins de face à la rue St Philippe sur 63 pieds plus ou moins de profondeur, borné sur le côté vers la rue Romparts, par la propriété d'Alexandre Pellegrin, et sur le côté vers la rue St-Claude par la propriété de Nicholas E. Perez, et dans le fond par la propriété de Mme Morin. Les améliorations consistant en un cottage double contenant de chaque côté 4 ou 5 chambres, et connues comme les Nos 1108-10 rue St-Philippe. Loué en tout $22 par mois.

La propriété mobilière comprenant:

1 bague en or imitation de diamant et rubis, 1 boîte de bagues, 1 paire de boucles d'oreilles antiques, 1 boîte cassée divers bijoux, 1 épingletta en diamants, 1 paire de vieux bracelets en or, 1 petite boîte de divers bijoux, 1 paire de boucles d'oreilles en rubis, 1 broche.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant. Pour la propriété foncière un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et au plus du montant de son enchère toutes les taxes et exigibles en l'année 1905. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edouard F. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 203 rue Baronne.

MM. Henriques & Duchamp, avocats.

18 janv — 13 15 22 29—fév 5 12 14

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Quatrième District,

No 2820 rue Saratoga,

Près de l'avenue Washington.

Dans l'affaire de la

Succession de Wm Thompson, Sr.

No 75,069—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 820 rue Commune—JEUDI, le 16 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 janvier 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé, se trouvant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 283, borné par les rues Saratoga (autrefois St. Patrick) Sud Romparts (autrefois St. Denis) Sixième et Washington, désigné par le No (14) donné sur un certain plan fait par Henry Moelhausen, architecte et ingénieur civil, daté le 28 février 1846, et déposé avec W. J. Castell, ancien notaire de cette ville dans le livre de plans No 1.

Ledit lot de terre mesurant trente (30) pieds de face à la rue Saratoga sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une résidence double à un étage en bois connue comme le No 2820 rue Saratoga, contenant deux (2) chambres de chaque côté; chaque double en briques, toit couvert en ardoises, citerne, dépendances, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus de son enchère les taxes de 1905, et faisant un dépôt comptant de vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Edward P. Cousin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Peter G. Riddell, avocat.

15 jan—15 22 29 — fév 5 12 16

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITES A BATIR

Faisant face aux rues Tchoupitoulas et S. Front, entre les rues Bordeaux et Lyon.

JEUDI le 26 JANVIER 1905.

Succession d'Arthur Lenzet femme.

No 72,754 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido— JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans la premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre l